

# INFOS

## JUIN 2010 - MONTERBLANC

### MAIRIE

⇒ Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H30 (fermé au public le mercredi après midi).

⇒ Conseil municipal : **jeudi 8 juillet à 19H.**

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

#### Critères 2010 :

⇒ conception d'ensemble, aménagement, dialogue avec l'environnement immédiat

⇒ mise en scène et composition harmonieuse des végétaux toute l'année  
⇒ gestion différenciée et biodiversité  
⇒ qualité des végétaux, choix des plantes, pérennité, diversité, entretien des végétaux

⇒ pratiques écologiques du jardinage (gestion de l'eau, produits phytosanitaires, déchets verts, paillage...)

### GESTES D'URGENCE

Une session de formation PSC1 a été programmée au mois de juin : les **vendredi 25** de 18H30 à 21H et **samedi 26 juin** de 9H à 12H et 13H30 à 17H.

Les inscriptions se font en mairie (02.97.45.90.03 ou [mairie@mairie-monterblanc.fr](mailto:mairie@mairie-monterblanc.fr)). Coût : 58 €

« Quelques heures de formation peuvent sauver la vie d'un proche ou d'un inconnu... »

### REGLES DE SAVOIR VIVRE EN ETE

J'entretiens mon terrain, je fauche les hautes herbes, je n'attends pas que mon voisin se plaigne.

J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément. Je ramasse les déjections de mon chien sur la voie publique

### ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du plan de désherbage communal :

▫ l'usage de désherbant chimique est interdit à proximité des points d'eau

▫ l'arrêté préfectoral du 4 avril 2005 interdit l'application de tout produit phytosanitaire à moins d'un mètre de la berge des fossés, cours d'eau, canaux et points d'eau. Est également interdit le traitement des bouches d'égout, des avaloirs, des caniveaux.

▫ cette interdiction concerne autant les agriculteurs, les communes, les entrepreneurs que les **particuliers**. A chacun d'être attentif lors de l'entretien des espaces communs mais aussi privés

▫ des sanctions sont prévues au mépris de la réglementation. Elles peuvent être assez lourdes financièrement, jusqu'à **75 000 € d'amende et 2 ans de prison.**

▫ un seul gramme de produit actif versé directement dans l'eau d'un ruisseau entraîne sa pollution sur 10 kms.

### MAISON DES JEUNES

Le programme des vacances d'été pour les 10-17 ans est disponible. On vous attend pour vous inscrire à la Maison des jeunes.

### ECOLE « 1, 2, 3 SOLEIL »

⇒ **Fête de l'école** : cette année la fête de l'école se déroulera le **samedi 26 juin** à partir de 14H sur la cour de l'école. L'Amicale Laïque met tout en œuvre pour le bon déroulement de cette journée. Les enfants seront heureux de vous présenter leurs spectacles (danses, chants, pièces de théâtre, pyramides humaines...). De nombreuses activités seront proposées, pour les enfants : château gonflable, balade à poneys, maquillage, pêche à la ligne... pour les parents : panier garni, tir à la corde...

En fin d'après midi les gagnants de la tombola et du concours de dessin seront connus. Vous êtes tous les bienvenus. Un espace restauration est prévu.

⇒ **Inscriptions** : les inscriptions pour la rentrée de septembre peuvent s'effectuer dès à présent. Contacter le directeur au 02.97.45.91.93 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12H à 13H15 de préférence ou après 16H30 ou laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur.

Formalités : présenter le carnet de santé de l'enfant ainsi que le livret de famille.

### ECOLE « NOTRE DAME DE LA CROIX »

⇒ **Fête de l'école** : elle aura lieu le **samedi 12 juin** sur la cour de l'école. A partir de 15H, danses par les enfants en costumes. Ensuite, stands divers : pêche à la ligne, jeux d'adresse, structure gonflable, tours de poneys, maquillage... Egalement, buvette, grillades, crêpes, gâteaux, friandises... Tout le nécessaire pour passer un agréable après midi. Tirage de la tombola en soirée. Fête ouverte à toutes et à tous. Venez nombreux.

⇒ **Inscriptions** : les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) en maternelle ou primaire à l'école Notre Dame de la Croix pour la rentrée de septembre 2010, peuvent prendre rendez-vous auprès du directeur Jean-Marc OLIVIER en téléphonant au 02.97.45.95.16 ou au 06.77.75.54.55. Visite des classes lors de l'inscription. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

## RETOUR DES CYCLOROUTARDS

Roselène et Nicolas terminent leur périple au Maroc le 1<sup>er</sup> juin à Tanger... Ils invitent tous ceux que « ça intéresse » à venir partager les émotions de leur voyage au « Petit Verger » le **vendredi 18 juin** à partir de 18H.

## BIENVENUE AU SERVICE DU SOUTIEN SCOLAIRE !

Depuis dix années scolaires, l'équipe du Secours Catholique de Monterblanc vous propose un service de soutien scolaire **gratuit**. Partant d'une volonté d'aide et d'accompagnement des jeunes, Anne-Françoise JUBIN exerce au quotidien cette mission en tant qu'enseignante ! Mais en dehors des cours, serait-il possible de créer un espace d'aide dans la convivialité, la bonne humeur, la compétence et la modernité ?

Petit à petit, notre service s'est structuré en équipe et compte **quatre enseignantes enthousiastes et motivées**. Ainsi, **chaque vendredi de 17H30 à 18H30**, douze enfants se retrouvent pour **une aide encadrée aux devoirs à la Maison de l'Enfance de Monterblanc**.

De plus, notre équipe bénéficie d'un équipement informatique.

Aujourd'hui, notre mission reste toujours l'accueil des jeunes **de tous niveaux scolaires de la maternelle au collège, toutes disciplines** pour partager les bonnes notes et l'épanouissement des enfants !

Contact : 06/88/15/54/38 pour toutes informations et d'ores et déjà, si vous le souhaitez, inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine !

## OLYMPIADES INTER-QUARTIERS DE LA PETANQUE

Le **samedi 5 juin** à partir de 14H se déroulera sur l'aire de pétanque du stade, la finale des 4<sup>èmes</sup> Olympiades inter-quartiers Monterblancaise de la pétanque. Après deux mois d'un championnat valeureusement disputé, les 250 participants répartis en 40 équipes représentatives d'un quartier de notre commune se retrouveront pour établir le classement final. La remise des trophées et récompenses est prévue à 19H aux halles de Mangolérien.

## ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE ET DU SITE DE MANGOLERIAN

L'association vous convie à participer à son programme de festivités **pour l'été 2010** :

⇒ Tout d'abord, comme chaque année, le pardon traditionnel de Mangolérien aura lieu le second week-end de juillet soit le week-end des **samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010** !

Au programme, à l'occasion des 45 ans de l'association :

**Samedi soir** : concert de musique irlandaise animé par le groupe NIGHT CAP

**Dimanche** : procession à la fontaine puis, messe dans la chapelle et repas traditionnel breton !

⇒ Durant l'été, vous pourrez participer aux **mardis musicaux** de Mangolérien de 19h à 23h. Entrée gratuite. Buvette, galettes/ saucisses et crêpes.

Venez écouter et danser sur les rythmes bretons :

\*\* le mardi 20 juillet 2010

\*\* le mardi 03 août 2010

\*\* le mardi 17 août 2010

\*\* le mardi 31 août 2010

## CLUB DE HAND A MONTERBLANC

Plusieurs personnes de la commune souhaitent créer une équipe de hand loisir mixte adultes (plus de 16 ans) pour la saison 2010. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mr Franck LACOURT au 02.97.44.53.77.

Les débutants seront les bienvenus !

## L'UNIVERS DE LA DANSE

L'Univers de la Danse organise son gala de fin d'année le **mercredi 23 juin à 20H30** au Palais des Arts de Vannes.

Vente des billets :

⇒ à la salle de danse de Monterblanc : Mercredi 16 juin de 10H à 12H et de 14H30 à 18H

Samedi 19 juin de 10H30 à 12H30 et de 14H30 à 16H.

⇒ au Palais des Arts le mercredi 23 juin à partir de 19H30.

Tarifs : gratuit jusque 4 ans, 6 € de 4 à 16 ans, 12 € pour les adultes.

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ENFANCE JEUNESSE DU PAYS D'ELVEN

L'association intercommunale est portée par les communes d'Elven, Larré, Le Cours, Monterblanc, Saint Nolff, Sulniac et Trédion.

L'association intercommunale travaille avec les structures enfance (Accueil de Loisirs) et jeunesse (Maison des Jeunes) des communes adhérentes.

Il existe au sein de l'association deux commissions qui se réunissent 1 fois tous les 15 jours pour développer des actions au niveau du territoire. Ces commissions sont l'enfance et la jeunesse.

Depuis le début de l'année 2010, l'association a organisé différentes actions sur le territoire qui ont été de différentes natures et pour un public soit enfant (3-11 ans) soit adolescent (11-14 ans).

⇒ **Prochaine action : Mardi 1<sup>er</sup> Juin à partir de 20h30**, une conférence sera proposée à l'ensemble des parents, élus et habitants des différentes communes dont le thème sera : « **Les plaisirs et dangers du multi média chez les ados, de l'éducation à l'autonomisation** »

Lieu : Salle des fêtes d'Elven – Entrée gratuite

## Dates à retenir

→ **Vendredi 4 juin** : assemblée générale à 20H à la salle des fêtes (ASM Foot)

→ **Samedi 5 juin** : bal country à la salle des fêtes (Country Partner)

→ **Samedi 5 juin** : finale des Olympiades inter-quartiers de pétanque

→ **Mercredi 9 juin** : atelier thématique « formes urbaines et économie d'énergie » à 18H à la salle des fêtes.

→ **Samedi 12 juin** : Fête de l'Ecole Notre Dame de la Croix

→ **Mercredi 23 juin** : atelier thématique « Déplacements et circulation douces » à 18H à la salle des fêtes.

→ **Samedi 26 juin** : Fête de l'Ecole « 1, 2, 3 Soleil »

→ **Mercredi 7 juillet** : atelier de synthèse (ZAC) à 18H à la salle des fêtes

→ **Samedi 10 et dimanche 11 juillet** : Pardon et Fête de Mangolérien

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens nés en avril, mai et juin **1994** doivent impérativement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans**. Se munir du livret de famille (pièce d'identité) et justificatif de domicile.

## SEMAINE SECURITE ROUTIERE

La deuxième semaine de la Sécurité Routière s'est déroulée du **17 au 23 mai** et a sensibilisé chacun d'entre nous tout au long de la semaine par différents ateliers et interventions de la gendarmerie sur la commune.

Quelques chiffres :

⇒ 30 infractions pour non port de la ceinture aux abords des écoles.

⇒ + de 500 jeunes ont été sensibilisés à la prévention routière mais aussi des centaines de personnes de passage sur la commune.

La sécurité routière est un travail de tous les jours et de chacun d'entre nous. Le déroulement et toutes les photos sont sur le site de la commune.

## CONCOURS GASTOUNET

La cérémonie de remise des prix aux neuf lauréats a eu lieu le vendredi 21 mai à la salle des fêtes.

Tous les dessins réalisés par les enfants sont exposés en mairie.

La fresque réalisée par la maison des jeunes, pendant la semaine de la sécurité routière est exposée en mairie.

Les neuf lauréats sont :

⇒ Guillaume FAVENNEC, 7 ans

⇒ Coline MAHE, 7 ans

⇒ Margot DUMAS, 6 ans

⇒ Tao TACO, 8 ans

⇒ Rose TEMPOREL, 8 ans

⇒ William LE CLERE, 9 ans

⇒ Maïwenn MICHEA, 11 ans

⇒ Etienne COGNAULT, 10 ans

⇒ Thomas VACHERY, 10 ans

Bravo à ces neuf enfants ! Ils participeront au concours départemental.

## QUIZ SECURITE ROUTIERE

La semaine sécurité routière s'est terminée par un quiz composé de 50 questions par équipe. L'équipe lauréate était composée de : capitaine : Estéban ROBIN (14 ans), Maureen LEALOFI (21 ans), Guenaël CORLAY (+ 30 ans), Muriel DESVAUX (+ 40 ans), Marie-Louise TRIONNAIRE (+ 60 ans).

Nous pouvons les féliciter de leur participation et d'avoir gagné quatre stages centaure, le stage BS, des entrées au Manoir de l'automobile à Lohéac et de nombreux lots.

## PRESENCE VERTE

C'est un service de téléassistance des personnes, c'est-à-dire un service d'aide à distance fonctionnant **24H/24 et 7 jours/7**. Fiable et efficace, ce système simple d'utilisation est composé d'une part d'un transmetteur (connecté au réseau téléphonique) et d'une télécommande portée soit en médaillon soit au poignet, servant à déclencher le transmetteur à distance (de 50 à 130 mètres). Toutes les installations sont effectuées par des techniciens professionnels de Présence Verte. En cas d'appel, une communication directe, sans décrocher le téléphone, s'instaure entre la personne et la centrale d'écoute, composée d'une équipe de professionnels, qui analyse l'appel et fait intervenir le réseau de solidarité désigné par l'abonné lors de la signature du contrat. Le réseau est composé de 2 à 4 personnes (membres de la famille, voisins, ... qui possèdent généralement la clef de votre habitation). En cas d'absence, le centre des pompiers le plus proche est alerté. Quelques minutes après le signal d'appel, le centre d'écoute rappelle au domicile afin de s'assurer que quelqu'un est intervenu. Dans le cas contraire, la procédure est réactivée.

Le CCAS travaille en partenariat avec Présence Verte. Grâce à cette convention de partenariat, vous bénéficiez d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de **50 %** soit **24,50 €** au lieu de **49 €**. Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation

Personnalisée d'Autonomie (APA), par les régimes de retraite ou les mutuelles. Les abonnés imposables peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 %.

Pour tout renseignement, contactez la mairie ou Présence Verte (02.97.46.51.23).

## DEBROUSSAILLAGE

Les propriétaires de terrains bâtis sont tenus de débroussailler et de garantir le maintien en état débroussaillé de leurs terrains jusqu'à une distance minimum de 50 mètres des habitations.

## NUISANCES SONORES

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques, etc, ne peuvent être effectués que :

▫ les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

▫ les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

▫ les dimanches et jours fériés de 10H à 12H. »

## PLAN D'EAU

La baignade est strictement interdite au plan d'eau.